

REGLEMENT

LA ROUTE DE L'ETOILE 2023

Souvenir Joel BOURRET

ORGANISATION :

La Route de l'Etoile 2023 sera organisée le 05 février 2023 à ALES, par le Comité Départemental de Cyclisme du Gard en partenariat avec l'Union Cycliste Bessèges et le Vélo Sprint du Grand Ales sous l'égide de la Fédération Française de Cyclisme.

INSCRIPTIONS :

Participation ouverte à tous, hommes, femmes, à condition d'avoir 18 ans révolus la veille de l'épreuve (*né avant le 05 février 2005*). Les inscriptions seront gérées par la **SARL KMS – Les Nouveaux Chartreux – 46 bd de la Fédération – 13004 Marseille**.

Les inscriptions pourront être effectuées directement en ligne sur le site internet de KMS <http://www.kms.fr> (La route de l'Etoile 2023) ou bien par téléphone au **0892 683313** (0.34€/mn).

La participation financière s'élève à **28€** pour les licenciés **FFC-FSGT-UFOLEP-TRIATHLON-FFCT** (sur présentation de la licence 2023) et **33€** pour les NON licenciés (avec certificat médical d'aptitude au cyclisme de compétition datant de moins de trois mois à la date de l'épreuve soit daté du 05/11/2022 au plus tôt, ainsi qu'une copie de leur carte d'identité).

Le paiement pourra être effectué directement en ligne (paiement sécurisé) sur le site KMS lors de votre inscription, ou par téléphone au n° indiqué ci-dessus à l'aide de votre carte bancaire, ou par chèque libellé à l'ordre de l'U C Bessèges et expédié à l'adresse : **KMS « La Route de l'Etoile 2023 » Les Nouveaux Chartreux – 46 bd de la Fédération – 13004 Marseille**.

Les pièces justificatives pourront être envoyées par voie postale à l'adresse de KMS « La Route de l'Etoile 2023 » à l'adresse indiquée ci-dessus, ou par voie électronique à l'adresse suivante : **contact@kms.fr** (en précisant Route de l'Etoile 2023).

La clôture des inscriptions est fixée au 03 février 2023 23h59 ou lors de la 400ème inscription à l'épreuve. Seules les inscriptions complètes seront prises en compte (paiement et pièces fournies). Les participants auront la possibilité de consulter leur inscription définitive sur le site de KMS (www.kms.fr, **suis-je inscrit ?**). Les frais d'inscription ne seront pas remboursés en cas de non-participation, ou bien si les conditions météorologiques contraignent les organisateurs à annuler l'épreuve pour des raisons de sécurité (alertes météo comprises) ou pour toutes autres raisons qui ne sont pas du fait des organisateurs (autorisations administratives).

AUCUN ENGAGEMENT NE SERA PRIS LE JOUR DE L'EPREUVE

COVID 19 :

Le protocole sanitaire en vigueur le jour de l'épreuve sera scrupuleusement respecté.

SECURITE : Le respect du code de la route et le port du casque rigide sont obligatoires. Les commissaires de course déclasseront tout coureur commettant une infraction au code de la route. Une assistance médicale comprenant 2 Ambulances Navarro et un médecin suivra l'épreuve. Les voitures SUIVEUSES sont INTERDITES et chaque participant sera autonome.

Au km 70.8 (Giratoire D297/N106 Les Salles du Gardon), en commun accord avec les commissaires et la voiture balai (temps intermédiaire) les retardataires seront mis hors course et se verront retirer leur dossard. A l'arrivée le coureur disposera d'une pince coupante et retirera lui-même sa plaque (pour éviter les cadres de vélos rayés). Il devra impérativement rendre plaques et dossard.

DOSSARDS :

La remise des dossards se fera à l'Espace André Chamson 2 Place Henri Barbusse :

Le samedi 04 février à partir de 14 h jusqu'à 18 h

Le dimanche de 7h00 à 8h00

STATIONNEMENTS :

- 1) Parking du Lycée Jean Baptiste Dumas Place de Belgique pour les concurrents qui souhaitent partir après l'arrivée de la cyclosportive
- 2) Parking Inférieur Avenue Carnot pour ceux qui souhaitent assister au Contre la Montre de l'Etoile de Bessèges. Possibilité de quitter le parking pas avant l'arrivée du dernier coureur qui est prévue à 16h15.
- 3) Champ de Foire Avenue Jules Guesde idem parking 2

CHRONOMETRAGE :

Le chronométrage sera effectué par la société KMS.

DEPART :

Le départ fictif sera donné à **08h15** Place du Cratère.

Le départ réel arrêté « **Pied à Terre** » sera donné à 08h30 au niveau du Monument aux morts RD131 à Méjannes les Ales.

ARRIVEE :

L'arrivée se fera **Quai Boissier de Sauvages**, au niveau des feux tricolores les classements seront établis par KMS sur la base du temps réalisé pour couvrir l'épreuve, le temps de chaque coureur sera arrêté lorsque ce dernier franchira la ligne d'arrivée.

RAVITAILLEMENT :

A l'arrivée à l'**Espace André Chamson**.

CLASSEMENT :

Les participants seront répartis en 10 catégories d'âge, seules l'année de naissance et le sexe seront pris en compte.

RECOMPENSES :

La remise des récompenses se fera sur podium protocolaire à 12h30 au village départ du Contre la Montre de l'Etoile de Bessèges-Tour du Gard. Place du Cratère Les trois premiers du classement scratch ainsi que le ou la premier(e) de chaque catégorie seront récompensés.

REPAS :

Le repas n'est pas pris en charge par les organisateurs, les participants auront la possibilité de se restaurer dans les nombreux restaurants sur place et aux alentours.

ASSURANCE RESPONSABILITE :

L'assurance souscrite par les organisateurs garantie tous les risques liés à l'organisation de l'épreuve. Tous dommages causés par les concurrents, et subis par eux-mêmes ou par un tiers ne pourront en aucun cas être pris en charge par les organisateurs ou par leur assurance, les participants licenciés sont obligatoirement assurés par leur club, pour les autres la participation à « La Route de l'Etoile 2023 » se fait sous leur entière responsabilité avec renonciation à tous recours contre les organisations, quels que soient les dommages éventuellement occasionnés. Néanmoins, chaque participant doit, de par la loi, disposer d'une couverture responsabilité civile.

Renseignements :

Comité du Gard de Cyclisme contact : ctd30cyclisme@orange.fr et **06 75 61 93 81**

Site : www.fcgardcyclisme.fr

Vélo Sprint Grand Ales : www.veloclub-vsqa.com

Etoile de Bessèges- Tour du Gard : www.etoiledebessegues.com